Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28 — TELEPHONE

Aux honnêtes gens de tous les partis

Sentant leur défaite certaine et inévitable, M. Motte et ses amis ont recours, depuis plusieurs jours, aux calomnies les plus abjectes.

Ne voulant pas les suivre sur ce terrain, nous n'aurions pas répondu à leurs insultes. Mais il est une calomnie plus outrageante, plus odieuse que toutes les autres que nous ne pouvons laisser passer.

Motte a fait afficher une lettre, signée Hervé, qui nous aurait été adressée.

Cette lettre est fausse. Jamais Hervé ne nous a écrit, ni la lettre en question, ni aucune autre.

La section roubaisienne n'a jamais eu de relation avec Hervé.

Au Congrès du Parti socialiste tenu en août 1907, à Nancy, la section roubaisienne, comme toutes les sections du Nord de notre Parti, combattit vigoureusement et vota contre les théories d'Hervé.

En publiant une prétendue lettre d'Hervé, Motte a commis un faux et une malhonnêteté.

Aux honnêtes gens d'apprécier tout l'odieux de sa conduite en cette circonstance.

La section roubaisienne du Parti socialiste.

Roubaisiens aux urnes ! Pas d'abstentions

Electeurs, votre sort est entre vos mains.

Voulez-vous voir les incapables, les tripatouilleurs, les ennemis du suffrage universel, les importateurs de corbeaux, les amis des frocards, les protégés des flamidiens conserver l'administration municipale ?

Les couquebakistes sont là, donnez-leur vos suffrages.

Voulez-vous, au contraire, des conseillers travaillant pour la classe ouvrière, des hommes d'ordre, des amis de l'école laïque, de véritables amis des travailleurs ?

Votez alors et sans rayer un seul nom pour les candidats socialistes.

ROUBAISIENS,

C'est douze millions de dettes que l'administration mottiste vous laisse sans avoir rien fait pour Roubaix.

Tout pour la calotte ! dit M. Motte.

Tout pour le peuple ! répondrez-vous.

Aux urnes pour l'honneur de la classe ouvrière !

Aux urnes pour le petit commerce !

Aux urnes pour empêcher l'augmentation des centimes additionnels !

Aux urnes contre les mauvais administrateurs mottistes !

OUI OU NON

Notre brochure a touché juste, puisqu'elle a rendu Chatteleyn et Sayet enragés. —

Mais, comme nous n'acceptons pas les démentis des truqueurs de suffrage universel, des faussaires de budget, nous demandons ici, OUI ou NON, les socialistes ont voté les plus fortes sommes :

Aux cantines scolaires. — Socialistes : 153,394 francs ; Motte : 127,414 francs seulement.

Distributions de vêtements. — Socialistes : 14,500 francs ; Motte : 39,999 seulement.

Sanatorium de Saint-Pol. — Socialistes : 29,000 francs ; Motte : 28,000 seulement.

Crèches. — Socialistes : 27,000 francs ; Motte : 25,000 seulement.

Réservistes. — Socialistes : 30,000 francs ; Motte : 25,000 seulement.

Bureau de bienfaisance. — Socialistes : 356,000 francs ; Motte : 300,000 seulement.

Hospices. — Socialistes : 500,000 francs ; Motte : 483,000 seulement.

OUI ou NON, Motte a-t-il donné 102,000 francs de moins en six ans aux « Fourneaux économiques » ?

Oui ou non, les socialistes ont-ils voté 1 million 78 mille 228 francs pour plus de 150 rues et Motte n'a-t-il voté que 113 mille francs pour 19 rues ?

Les 150 rues ont été classées par les socialistes.

Oui ou non, les socialistes ont-ils employé 232 mille pavés de plus que Motte en six ans ?

En une année, Motte a mis 54,000 pavés au boulevard de Paris.

Avons-nous construit 100 aqueducs pour 461 mille francs et Motte rien ?

Avons-nous dépensé 691 mille francs en six ans de plus que Motte pour épuiser l'Espierre, que Motte salissait ?

Oui ou non, avons-nous dépensé 3 millions 379 mille francs de plus que Motte pour assainir, constructions utiles, épuration, rues, et cela sans emprunt ?

Oui ou non, Motte a-t-il fait un emprunt de 6 millions qui coûtera à la ville 11 millions 378 mille francs, doublant le prix de toutes les constructions (Bulletin communal 1905, pages 966-967).

Oui ou non, les usines Motte et Allart-Rousseau ont-elles fait perdre à la ville une recette de 318 millions de francs d'eau par an ?

Voilà votre œuvre et celle de Motte. Electeurs, comparez et jugez. La vérité éclate quand même, malgré les étouffeurs mottistes.

La lumière projetée par notre brochure sur les truquages financiers de l'administration Motte blesse les yeux des Chatteleyn et Sayet, habitués à l'ombre des jésuitières.

Peu importe.

Les électeurs savent maintenant où sont les bons administrateurs ; ils voteront, en conséquence, pour les candidats socialistes.

A bas les truqueurs et les jésuites !

La section roubaisienne du Parti socialiste.

Deux Morticoles

L'administration Motte a marqué son passage à la mairie par sa lutte contre l'hygiène.

L'administration socialiste avait dès 1892, créé un bureau d'hygiène avec laboratoire municipal pour l'analyse des denrées alimentaires, un service de désinfection et de deux voitures d'ambulance. La commission des logements insalubres fonctionnait régulièrement et un réseau d'aqueducs évacuait rapidement les eaux ménagères.

M. Motte arrive à la mairie.

La commission des logements insalubres est muselée : *il ne faut pas faire des frais pour propriétaires amis et électeurs de Motte.*

Alors que partout on crée des laboratoires municipaux pour lutter contre la fraude des denrées alimentaires, M. Deschodt supprime celui de Roubaix, donne 1,300 francs par an à un de ses amis pour quelques analyses QUE L'ANCIEN DIRECTEUR DU LABORATOIRE S'OFFRAIT A FAIRE GRATIS.

Le bureau d'hygiène rendu obligatoire depuis le 15 février 1902 n'est créé à Roubaix que SIX ANS APRES.

EN SIX ANS IL N'EST FAIT AUCUN AQUEDUC.

Les agissements morticoles de l'adjoint Deschodt, ajoutés aux longues journées de travail, à la mauvaise alimentation, aux logements insalubres, ont fait que Roubaix qui était la dixième ville de France n'est plus que la onzième pour la population, mais la *première pour la mortalité.*

EN 1904, 2,267 PERSONNES MEURENT à Roubaix.

Sur ces 2,267 décès, 1,254, TROIS ET DEMI PAR JOUR, sont dûs aux TUBERCULES (surexploitation misère) ; aux *maladies épidémiques* (logements insalubres) *et de l'appareil digestif* (mauvaise alimentation).

A ces victimes de Motte et de Deschodt il faut joindre les blessés de l'industrie.

EN 1902, 2,162 ACCIDENTS sont constatés dans les usines de Roubaix. MOTTE TIENT LA TETE AVEC 417 BLESSES.

Ce sont ces hécatombes qui ont nécessité la construction d'un hôpital assez vaste pour recueillir les estropiés de Motte et les victimes de l'antihygiénique Deschodt.

Il vaut mieux prévenir que guérir, doit être la pensée directrice d'une municipalité soucieuse de la santé de ses administrés et de ses finances.

Electeurs, un premier soin s'impose à vous dimanche prochain : CHASSEZ DE LA MAIRIE LES MORTICOLES MOTTE ET DESCHODT.

Il vous faut sauver vos enfants, vous sauver vous-mêmes, *en votant pour les candidats socialistes.*

Le bluff mottiste de la Caisse de Chômage

Les mottistes ne manquent pas une occasion de battre avec un entrain électoral, la caisse... de chômage.

Pour participer à cette caisse il faut cotiser. En cas de chômage *involontaire,* le participant touchera une indemnité de 75 centimes ou 1 franc par jour avec maximum de 60 jours par an. Si la majoration est de 75 centimes, 555 chômeurs ; si elle est de 1 franc, 416 chômeurs auront en 60 jours vidé, mis à sac la caisse de chômage et *les 25 mille francs qu'elle contient.*

D'après M. Motte, sont considérés comme chômeurs ceux qui sont complètement sans travail ; les peigneurs qui ne font que deux ou trois jours par semaine, les teinturiers-apprêteurs qui ne font que quatre ou cinq jours, les fileurs et tisseurs qui traversent une période de chômage inconnue jusqu'à ce jour, ne sont pas des chômeurs.

Ainsi des ouvriers pourront apporter pendant vingt ans leurs cotisations à la caisse de chômage, ne jamais faire leur semaine pleine et ne jamais rien toucher, quelque critique que soit leur situation. Il faut qu'ils meurent de faim pour avoir un secours !

Ce n'est pas la caisse de chômage qui sauvera les travailleurs du péril de la faim et de la misère. L'action socialiste en limitant la journée de travail, en établissant le maximum de salaire, en supprimant l'exploitation de la femme et de l'enfant, le travail de nuit, etc., assurera seule au prolétariat du travail la protection contre les effets terribles du chômage.

Nous avons dans ces derniers numéros, montré en une rapide revue, — et ceci la complète, — combien l'effort municipal réalisé par les socialistes est supérieur incomparablement à la gestion mottiste qui ne favorisa que les bons amis capitalistes et mit le désarroi dans les finances roubaisiennes.

Ils verront que les mottistes n'ont pas craint de jeter de lourdes charges sur tous les contribuables, quand les socialistes se sont efforcés d'éviter aux gagne-petits, aux travailleurs et employés des classes moyennes, le poids des impôts qui fut légitimement porté sur ceux qui peuvent payer.

Roubaix réclame une administration prudente, désireuse d'accomplir des travaux utiles bien nécessaires. Les mottistes incapables n'ont plus rien à faire à l'Hôtel de Ville, on a assez de leur Motte à taupes cléricale. Roubaisiens, à vos balais !

Un mot personnel

M. Noyelle et, après lui, le journal de tous les mensonges, ont lancé contre moi une accusation qui constitue une véritable calomnie.

J'ai demandé une rectification au journal en question. Il répond par de nouveaux mensonges.

Ils peuvent accumuler calomnies sur calomnies ils n'atteindront jamais la hauteur du mépris que nous avons tous, en général, et moi, en particulier, pour les Basiles qu'ils sont.

R. LEVRAULT.

DERNIÈRE DES LACHETÉS

Sous ce titre, l'affiche suivante a été placardée hier soir à Roubaix :

Les faussaires mottistes continuent leur odieuse campagne. Non contents de salir nos candidats, ils insultent maintenant un malade : *le citoyen Guesde,* qui a usé son existence et ses forces à la défense du prolétariat.

On ne peut descendre plus bas dans l'ignominie.

Electeurs,

Par vos votes contre Motte, vous condamnerez d'aussi misérables procédés de polémique.

Le Parti Ouvrier.

BRULE AU PIED

M. Maurice Kinreb, 19 ans, mouleur chez M. César Duyck, fondeur, rue des Fondeurs, demeurant rue de la Vigne, cour Sainte-Thérèse, 23, a été brûlé au pied droit en coulant un moule.

M. le docteur Ballenghien a constaté une brûlure à la face dorsale du pied. Le praticien a déclaré ne pouvoir apprécier les suites de cet accident que dans quatre semaines.

SAVON DU CONGO Blanchour du Teint. Victor VAISSIER

A L'ŒIL

Vendredi, vers huit heures du soir, le nommé Clovis Mesta, 45 ans, chauffeur, demeurant rue Bernard, 66, a été mis en état d'arrestation pour filouterie d'auberge.

Cet individu s'est fait servir à manger chez M. Lefebvre, cabaretier, boulevard de Strasbourg, 45, et au moment de régler il a déclaré ne pas avoir d'argent.

Il a été conduit à Lille hier après-midi.

A QUI LES CLEFS ?

Mme Jolie, demeurant à Tourcoing, rue Faidherbe, a trouvé un trousseau de trois clefs qu'elle a déposé au 1er arrondissement.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Pendant la journée de vendredi, douze chiens ont été capturés par le service de la fourrière et contravention a été dressée.

UNE FILLETTE BLESSEE PAR UN CHEVAL

Samedi, vers 6 heures 15 du matin, la jeune Blanche Destombes, âgée de 14 ans, tisserande, demeurant rue Charlemagne, 81, passait sur le trottoir de la rue Pierre-Motte, juste au moment où M. Auguste Pay, maraîcher, demeurant à Wasquehal, passait avec sa voiture attelée d'un cheval. L'animal étant tombé, la fillette fut atteinte au pied droit par un coup de pied de cheval.

M. le docteur Delcouillerie fut a donné des soins nécessaires, après quoi la petite Destombes a pu regagner son domicile.

Demain lundi, à 3 heures, aux Galeries Lilloises : Corsets brochés garnis dentelle et rubans, valeur 10 fr. vendus 7 fr. 20.

L'AMOUR DE LA FRANCE

Les agents Dujardin et Masse ont arrêté, rue du Collège, le nommé Arthur Hanocq, 39 ans, entrepreneur de peinture, demeurant à Mouscron.

Cet étranger est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion. Il sera conduit à Lille.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la contribution sur les voitures, chevaux, billards et à la taxe municipale de remplacement sur le revenu net de la propriété bâtie sont déposés chez MM. les percepteurs et le Receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING

La Compagnie a l'honneur d'informer le public de l'ouverture de la ligne P de la « Place de Tourcoing à la rue de Roncq », à partir d'aujourd'hui dimanche, 3 mai 1908.

Les départs se feront de 15 en 15 minutes de 6 heures 45 matin à 8 heures soir, et de 30 à 30 minutes de 8 heures à 9 heures 30 soir.

SOCIALISTES ROUBAISIENS ! — Votre devoir est de vous inscrire à la **Coopérative « La Paix »** et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, **elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti, dans toutes les circonstances.** 1500-4

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

UNE ENTORSE. — Chez M. Casimir Duhayon, M. Jules Dewasme, 26 ans, domestique, rue d'Estaing, cour Destonnets, 6, s'est fait une entorse du pied droit en passant sur un tas de scories. Quinze jours de repos.

UNE CHUTE. — Chez M. Vandecrux fils, M. Jérôme Vanackère, 24 ans, domestique, rue de Tournai, 29, s'est fait une contusion à la cuisse droite en tombant. Quinze jours de repos.

EN MANŒUVRANT UN VOLANT. — Chez MM. G. Blanche et Lecaron, M. Henri Liétard, 46 ans, daubeur, rue de Flandre, 5, s'est fait une plaie à la jambe gauche en manœuvrant un volant. Vingt jours de repos.

UNE TISSERANDE BLESSEE. — Chez MM. Georges Masurel-Leclercq et fils, Mlle Elise Lefebvre, 22 ans, tisserand, rue de Mouvaux, 22, a été blessée à l'avant-bras droit par un organe de son métier. Quinze jours de repos.

COUPE AU POUCE. — Chez MM. Lemaire et Diffles, M. Joseph Michel, 26 ans, menuisier, rue de Maubeuge, 106, a été coupé au pouce droit en sciant un morceau de bois. Quinze jours de repos.

BRULE PAR DE LA VAPEUR. — Chez M. Henri Bausier, M. Henri Losfled, 50 ans, contremaître, rue Félix-Faure, à Wattrelos, a été brûlé au coude gauche par de la vapeur. Quinze jours de repos.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 3 rue du Collège, ROUBAIX. — Extractions sans douleur. Maladies de la bouche. 596.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

SOCIETE « L'EMPLOYE ». — Recette mensuelle, aujourd'hui dimanche, 3 mai, de 10 heures à midi, au local, 1, rue du Grand-Chemin.

TIR REGIONAL (18, rue Neuve). — Lundi 4 mai, rassise de la foire, de 2 à 7 heures, continuation du grand concours international et championnat régional de tir aux armes Lebel, Gras, Comblain, carabines de précision et carabine scolaire. Série pour débutants et pour maîtres tireurs.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 2 mai 1908

Naissances. — Zélia Leveugle, rue Meyerbeer, 28. — Bernadette et André Declerck, jumeaux, rue Bourdaloue, 10. — Lucien Piriet, rue de la Guinguette, 3. — Emilie Demouvaux, rue de Mouvaux, cour Sion, 15.

Publications de mariages. — Entre : René Leclercq, paqueteur, rue Lacroix, cour Jacquart, 13, et Marie Dekint, ménagère, rue de l'Ommelet, 149.

Décès. — Stéphanie Morel, 70 ans, sans profession, rue Hilarion-Fremaux, 33. — Germaine Lherbier, 22 ans, soigneuse, quai de Toulon. — Appoline Choquet, 81 ans, sans profession, rue de Beaurewaert, 104. — Achille Declein, 1 an, rue de Toulouse, 35. — Sophie Manche, 71 ans, ménagère, rue Daguesseau, 16. — Gaston Vanbelle, 18 jours, avenue Julien-Lagache. — Joséphine Florin, 48 ans, ménagère, avenue Julien-Lagache. — Gaston Vandecrux, 11 jours, rue de Maubeuge, fort Loridan, 12. — Emile Gilmant, 48 ans, entrepreneur de peinture, rue de Beaumont.

GAZETTE TOURQUENNOISE
BUREAUX : 1, rue de Roubaix

AUX TRAVAILLEURS TOURQUENNOIS

C'est avec la même indépendance qui lui fait combattre à Lille et à Roubaix les municipalités progressistes que l' « Egalité » a dit à ses lecteurs tourquennois le bien qu'elle pensait de l'œuvre de la municipalité de cette ville.

Libre de tout lien avec tous les partis qui se disputent les faveurs de l'opinion publique, l' « Egalité » défend à Denain, à Roubaix, à Lille et ailleurs les listes socialistes parce qu'en ces localités les listes socialistes ont à leur tête des hommes de valeur et parce que dans ces mêmes localités les adversaires sont des hommes de conservation ou de réaction.

La situation est différente à Tourcoing.

Le Parti socialiste y compte beaucoup de braves travailleurs très désintéressés, très animés du désir de progrès politique et économique, mais qui ont le malheur d'avoir laissé prendre la direction de leurs intérêts par un personnage sans aucune valeur, et sans aucune autre conviction que son ambition personnelle, aussi démesurée qu'injustifiée.

Tout est bon à utiliser pour lui, pourvu qu'on y trouve son nom, celui de Pierpont.

Pierpont par ci, Pierpont par là ; aux syndicats Pierpont, aux coopératives Pierpont, aux élections Pierpont, aux grèves Pierpont, aux articles de journaux Pierpont ; c'est « le savon du Congo » transporté sur le terrain politique.

Cela n'aurait pas grand intérêt, ni grand inconvénient, si le Parti socialiste tourquennois, si les syndiqués, si les grévistes ne laissaient à cet encombrant personnage le soin de les compromettre en toutes circonstances.

Et il s'en charge !

C'est ainsi qu'il vient d'envoyer au « Travailleur » une note disant que l' « Egalité » avait dit la vérité sur la municipalité de Tourcoing pour s'assurer le concours de M. Dron pour le procès de la Compagnie des Courrières.

Comme si M. Dron y pouvait quelque chose. Mais, ignorant comme une carpe, écrivant le français comme une vache du Mont-à-Leux, M. Pierpont rédige des imbécillités, et il les signe prudemment : « La section socialiste de Tourcoing ».

C'est fâcheux pour la section socialiste, qui n'a jamais obtenu de résultats depuis qu'elle a à sa tête ce *gafleur* et ce calomniateur de toute dernière catégorie.

A Tourcoing comme ailleurs, l' « Egalité » serait heureuse de prêter son concours aux partis les plus avancés ; elle le regrette pour certains bons éléments inscrits sur la liste de ses candidats.

Mais, véritablement, entre une liste qui a à sa tête un Pierpont réclamiste, vaniteux et nul, et une liste qui a à sa tête des hommes qui ont administré utilement et honnêtement leur cité et qui ont fait une place aux socialistes modestes, mais laborieux, qui s'appellent Dumortier, Quivron, etc., etc., l' « Egalité » préfère la seconde ; et elle déclare que les travailleurs serviront mieux leurs intérêts et la République sociale en votant pour cette dernière liste qu'en votant pour un Pierpont.

L' « EGALITE ».

POPULATION ETRANGERE

Du 26 avril au 2 mai, on a constaté l'entrée en France, par Tourcoing, de 23 étrangers, ainsi répartis : 10 hommes, 7 femmes et 6 enfants. Il est sorti 12 hommes, 11 femmes et 10 enfants.

THE ROYAL VIO

Dès sa première représentation, hier soir, The Royal Vio a reconquis la faveur du public tourquennois, qui n'avait pas oublié son cinématographe favori. Matinée aujourd'hui à 2 h. 1/2. Soirée à 8 h. 1/2.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE
Sucre Béghin

LEURS RENTES

EN BROUETTANT DES SCORIES. — Chez MM. Liénard Walnier, teinturiers-apprêteurs, 27 rue Verte, M. Jules Kerkhof, 29 ans, homme de peine à Mouscron (Belgique) s'est fait une entorse au pied droit.

8 jours de repos.

EN HEURTANT UN RAIL. — A l'usine municipale à gaz, M. Auguste Salembier, 35 ans, manœuvre, rue Achille Testelin, 156, s'est fait une entorse tibio-tarsienne.

8 jours de repos.

EN SOULEVANT UN ROULEAU. — Au peignage Fouan-Leman, rue de Roubaix, M. Albert Vanhaplenique, 33 ans, débourreur, place de Courtrai, 312, s'est fait une déchirure musculaire.

10 jours de repos.

LA FRAUDE

Hier soir, à 8 h. 3/4, le brigadier Joseph Renault et les douaniers Charles Thorel et Arthur Crop, du Touquet, étant de service à Wattrelos, à 30 mètres du territoire belge, aperçurent cinq individus chargés de ballots qui venaient de la Belgique.

Ces individus prirent la fuite, lorsqu'ils virent les douaniers. Ces derniers leur donnèrent la chasse et en arrêtèrent trois. Deux d'entre eux étaient porteurs d'allumettes et le troisième de café vert, toutes ces marchandises étant de provenance étrangère. Les individus arrêtés se nomment Charles Mercier, maçon, 17 ans 1/2, né à Mouscron (Belgique), domicilié à Tourcoing, rue Achille Testelin, 270 ; Henri Pannecouck, 15 ans 1/2, bacleur, né à Bondues, domicilié à Tourcoing, rue de Vichy, 2 ; Albert Cossement, 14 ans, bâcleur, né à Tourcoing, domicilié en cette ville, rue Ampère, 9.

Les trois fraudeurs déclarèrent qu'ils opéraient pour le compte d'un inconnu et qu'ils ne connaissaient pas ceux qui les accompagnaient.

La valeur des marchandises que portaient les fraudeurs est de 127 fr. 50. Mercier et Pannecouck ont été conduits à la gendarmerie qui les dirigera sur Lille. Cossement a été mis en liberté provisoire.

Je ne fume que le NIL

LIGUE VELOCIPEDIQUE

Les musiciens de la Fanfare de la L. V. T. sont priés de se rendre au local de la Ligue, rue de Gand, 128, mardi prochain 5 mai. Il est rappelé aux cyclistes retardataires qui n'ont pas encore de cartes d'identité procurant la libre circulation des vélocipèdes en Belgique qu'ils peuvent s'adresser à cet effet au siège de la Ligue, rue de Gand, 128.

PHARMACIENS DE GARDE

Sont de garde aujourd'hui à partir de midi : MM. Bruneau, 2, rue de Lille ; Dubois, 50, rue du Tilleul ; Pattée, 23, rue du Brun-Pain ; Verriest, 6, place des Phalempins.

ETAT CIVIL

Naissances. — Haquette Emile, rue d'Armentières, 61. — Brouck Marguerite et Péronne Julien, rue Nationale, 122. — Stimput Robert, rue Chevreul, 1. — Lamarque Jeanne, rue du Touquet, 61. — Verhocke Etienne, rue de Dijon, 4. — Moerman Henriette, rue de la Latte, 54.

Décès. — Duvinage Gustave, 60 ans, rue Nationale, 122.

Le RICQLÈS
facilite la Digestion
dissipe les Nausées

Autour de Roubaix-Tourcoing

A bas les Traîtres et Vive la République !

Comme nous l'avions prévu, les réactionnaires qui, jusqu'au dernier jour n'ont pas osé se montrer, couvrent, en dernière heure, tous les murs de Wasquehal, d'affiches plus odieuses les unes que les autres.

Ils mentent, ils insultent, ils bavent sur les candidats de la liste socialiste.

Ils salissent sans scrupules, sans pudeur !

Ils ont pour tromper les électeurs jusqu'à commis des faux, jusqu'à extorquer des signatures !

Le parti socialiste n'ayant pas à sa disposition la caisse des capitalistes et la caisse noire des curés, dans lesquelles un renégat plonge en ce moment ses doigts crochus, le Parti socialiste, disons-nous, ne répondra pas à ces laches calomniateurs.

Il a confiance dans le bon sens des électeurs.

Ceux-ci sont les seuls juges. Ils sauront accueillir avec le mépris qu'elles méritent les manœuvres de la dernière heure de la liste de l'Union sociale et patriotique.

Tous voterons aujourd'hui pour la liste socialiste aux cris de Vive la République démocratique et sociale !

APPEL AUX VRAIS REPUBLICAINS ET AUX SOCIALISTES

C'est aujourd'hui que les vrais républicains et les socialistes jetteront le masque des faux républicains et des girouettes qui osent se présenter aux électeurs.

Tous les gens de bon sens sont unanimes à reconnaître que des personnes qu'il y a un an encore mangeaient du curé et se faisaient remarquer lors de l'inventaire, ne peuvent aujourd'hui tromper les électeurs en se disant républicains et en faisant alliance avec les pires réactionnaires.

Ils les fouleront aux pieds et feront triompher les vrais républicains, les candidats du Parti Socialiste, dont voici les noms :

Lejeune-Mullier, maire sortant. — Ladam Maurice, conseiller sortant. — Huart Alphonse, conseiller sortant. — Dubled Gustave, conseiller sortant, conseiller d'arrondissement. — Dupont Augustin, conseiller sortant. — Joveneaux Jean-Baptiste, conseiller sortant. — Dunand Alfred, conseiller sortant. — Delebecque Jules, conseiller sortant. — Mille Arthur, conseiller sortant, membre du Bureau de bienfaisance. — Dedunsaeger Jules, conseiller sortant. — Canonne Gustave, conseiller sortant. — Lefebvre Arthur, conseiller sortant. — Blondeau Charles, conseiller sortant. — Dubois Emile, conseiller sortant. — Bernaege Jean-Emile, tisserand. — Chatelet Hector, débitant. — Delesalle Alphonse, journalier. — Dussart Louis, journalier. — Gabrieu Henri, maçon. — Jupin Clément, brodeur. — Uyttenhove Eugène, cordonnier. — Wattebelle Louis, fileur.

CE SONT DES MENTEURS

Nous protestons énergiquement contre le nouvel abus de notre signature que viennent de faire les réactionnaires.

Nous n'avons signé aucune affiche de l'Alliance Républicaine et nous en référons au Procureur de la République.

WATTEL Augustin.
PLOYART Henri.

Les électeurs jugeront les procédés des Arthur Barbieux et autres réactionnaires.

Ces gens-là deviennent fous, leur place n'est pas à la mairie, mais à Armentières.

Votez donc tous dimanche pour la liste socialiste.

La liste des vrais défenseurs de votre classe.

Grande Conférence publique

Hier soir, à 8 heures, a eu lieu à l'estaminet du « Franc Bouleur », tenu par Adolphe Surmont, rue de Marcq-en-Barœul, une grande conférence publique et contradictoire. Plus de 150 personnes y assistaient.

Le citoyen Maurice Ladam, président.

Le citoyen Lejeune Mulliez, maire, prend la parole le premier. Il regrette que ces calomniateurs, Messieurs les faux républicains ne soient pas venus expliquer aux électeurs, les calomnies qu'ils publient par affiches.

Ils ont fait paraître, dit-il, une affiche signée de MM. Augustin Spriet, Daniel Leveugle père, Augustin Wattel, J.-B. Ployart, Henri Ployart et Picavet. Or, cette affiche n'a été communiquée à aucune personne dont le nom est porté sur l'affiche. Ces mannequins se servent de tous les moyens pour forcer de signer ; mais deux personnes se sont levées et ont protesté contre les manœuvres de la Réaction.

L'orateur met encore les électeurs en garde contre les affiches de dernière heure.

Le citoyen DUBLED flétrit énergiquement l'Alliance des cléricaux et des traîtres à la République, il engage les électeurs à faire triompher à Wasquehal le drapeau de la République sociale.

Le citoyen CARLIER dit que les ennemis de la République tentent à Wasquehal leur dernier effort. Mais les électeurs ne veulent plus d'eux et la liste salade sera rejetée avec mépris.

Les discours des différents orateurs sont souvent interrompus par les applaudissements de toute l'assemblée et les acclamations des femmes massées à plus d'une centaine devant la salle de la conférence.

Un ordre du jour est voté à l'unanimité flétrissant le traître Viguier qui, dans la coulisse tire les ficelles des marionnettes de la liste salade. Félicitent le citoyen Ladam de sa conduite nettement républicaine et engageant tous les électeurs à faire triompher à une écrasante majorité la liste socialiste.

CYS-LEZ-LANNOY

LA COALITION SOCIALISTE ET RADICALE. — Voir en Chronique Electorale.

Notre Prime

Dans l'espace de

29

jours grâce à

LA DERNIERE POCHETTE SURPRISE

Réservée comme PRIME à nos lecteurs

la fortune souriante, les mains chargées d'or, ira s'asseoir dans maint foyer, quand se tireront les quatre grandes loteries auxquelles participent les quatre billets qui la composent.

La Dernière Pochette-Surprise, émise par la Presse, contient 4 billets du prix de 1 fr. chacun, des grandes loteries de la

Ville de Roubaix — Sanatorium du Pas-de-Calais — Jeunesse scolaire de Marseille — Sanatorium de St-Pol-sur-Mer

qui comprennent 6.871 lots, dont :

1 lot de	Un demi-Million	Formant un ensemble de 2.842.500 fr.
1 lot de	400.000 fr.	
1 lot de	300.000 fr.	
2 lots de	200.000 fr.	
2 lots de	100.000 fr.	
2 lots de	50.000 fr.	
2 lots de	25.000 fr.	
2 lots de	20.000 fr.	
6 lots de	10.000 fr.	
17 lots de	5.000 fr.	
4 lots de	2.500 fr.	
116 lots de	1.000 fr.	
250 lots de	500 fr.	
2.665 lots de	100 fr.	
3.800 lots de	50 fr.	

Par décision ministérielle, le tirage des 4 loteries aura lieu

Irrévocablement avant le 5 Juin

La Dernière Pochette Surprise donne droit immédiatement à une Surprise absolument gratuite, dont la valeur peut atteindre jusqu'à 500 francs.

On trouve La Dernière Pochette Surprise dans nos bureaux, dans les kiosques, chez les marchands de journaux, principalement chez nos dépositaires. Nous avons obtenu qu'elle soit réservée comme Prime à nos lecteurs. Elle devra leur être délivrée contre 3 francs seulement au lieu de 4 francs.

Pour la recevoir directement, « franco » par la poste, adressez la somme de 3 fr. 25 à l'Administrateur du REVEIL DU NORD, 44, rue de Béthune, Lille.

Ne jamais manquer de présenter ou de joindre, à chaque demande, le Bon-Prime ci-dessous.

BON-PRIME du Réveil du Nord
donnant droit à la
LA DERNIERE POCHETTE SURPRISE
contre 3 francs au lieu de 4 francs

La réclamer à tous nos vendeurs.

LILLE

SAISIE D'EXPLOSIFS

Informé par l'administration des Postes, M. Jénot, commissaire de police du 3e arrondissement, hier matin, au bureau de postes de la rue de Tournai, a opéré la saisie d'un paquet de 150 détonateurs, adressé à M. Joseph G..., négociant à Beyrouth (Turquie d'Asie), et un paquet de cartouches de révolver, expédié à M. Joseph F..., négociant à Jérusalem.

L'enquête ouverte pour découvrir l'expéditeur de ces envois n'a jusqu'ici donné aucun résultat.

Le magistrat a envoyé ces explosifs au Laboratoire, à fin de destruction.

CROYANT ALLER A L'HOPITAL IL ENTRE AU VIOLON

Un marchand de chiffons, Clovis Hallez, 35 ans, demeurant 89, rue d'Austerlitz, entrait, vendredi après-midi, à l'estaminet Delfly, 1, rue d'Iéna, avec l'intention de se désaltérer.

Il dégustait sa chope, quand soudain, profitant d'une courte absence de la cabaretière, il plongea sa main dans le tiroir non fermé à clef et déroba 3 à 4 francs.

Il régla ensuite sa chope et disparut. Malheureusement, sa façon d'agir avait été aperçu d'un client qui se trouvait dans l'estaminet et en fit part au cabaretier.

Ce dernier alla porter plainte, et les recherches allaient commencer, quand Clovis se présenta samedi à midi, afin de faire signer par le commissaire un bulletin pour son admission à l'hôpital.

On devine ce qui se passa, M. Roussenac mettre au violon l'indélicat Clovis, après avoir dressé à sa charge, malgré ses dénégations un procès-verbal pour vol.

POURQUOI LES DAMES HESITERAIENT-ELLES A SE FAIRE HABILLER A PARIS QUAND IL N'EN COUTE NI DEPENSE, NI DERANGEMENT ?

ELLES N'ONT QU'A S'ADRESSER AUX NOUVEAUX MAGASINS « AU BON MARCHE », 7, RUE NATIONALE, LILLE, QUI OFFRENT EN MEME TEMPS L'ELEGANCE, LA QUALITE, LE BON MARCHE, ET CHAQUE SEMAINE DE NOUVEAUX MODELES DE LEURS ATELIERS DE PARIS. 116, RUE REAUMUR.

LES MEFAITS DE LA BECANE

Hier, vers midi 20, sur la Grand'Place, en face la Bourse, deux cyclistes, Marcel Leulier, 16 ans et demi, et Fernand Gras, 17 ans, pensionnaire de l'Hospice Comtesse, se sont rencontrés.

Projeté sur le sol, le premier fut assez sérieusement contusionné au poignet droit et aux genoux. Après avoir reçu quelques soins dans une pharmacie voisine le jeune Leulier put regagner son domicile, 53, rue Saint-André.

A la même heure, presque à l'angle des boulevards Vauban et de la Liberté, deux cyclistes, Maurice Georges, 16 ans, mouleur, demeurant rue Corbet, 19, et Gaston Leclercq, 20 ans, demeurant rue du Pont du Lion d'Or, sont entrés en collision.

Le second a été légèrement blessé au visage. Quant à la machine du premier, elle est en piteux état.

COFFRES-FORTS Contre le FEU et le VOL 21, RUE ROYALE GRUSON LILLE

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du samedi 2 mai 1908

L'AUTO ECRASEUR. — Une voiture automobile conduite par le chauffeur François Lagache, au service de M. Tiberghien, industriel à Tourcoing, passait, vers 5 heures du soir, le 17 décembre dernier, boulevard Gambetta, lorsqu'elle tamponna et renversa un enfant de 7 ans, nommé Auguste Honoré.

La victime fut assez grièvement blessée. Elle eut la clavicule gauche cassée.

Au Tribunal, Lagache objecte que l'accident est du à une cause toute fortuite, que ses lanternes étaient allumées et que l'enfant qu'il a renversé descendait d'un camion sur le derrière duquel il s'était hissé.

Les témoins ne peuvent établir exactement si les lanternes étaient allumées et l'un d'eux, d'une prolixité et d'un solennel qui eussent fait les délices de feu Jules Moinaux, n'arrive pas, malgré ses efforts, à préciser les circonstances de l'accident.

Après plaidoiries de la partie civile et de son défenseur, Lagache, dont la faute ne peut être déterminée d'une façon précise, est acquitté.

LES « BRAVES » MARCHANDS DE BEURRE. — Jules Nutte, 26 ans, mécanicien à Lille, vendait, pour augmenter d'une façon toute particulière ses revenus, du sol-disant beurre pur dans lequel la margarine tenait la place la plus importante.

Nutte était aidé dans ce fructueux commerce par sa femme, née Vaudenberghe Marie. Surpris le 10 février dernier par l'inspecteur des denrées alimentaires, les époux Nutte reconnurent l'exactitude des falsifications commises par eux.

A l'audience, les inculpés déclarent qu'ils ne pouvaient vendre du beurre pur au prix et dans les conditions de détail dans lesquelles ils vendaient.

Les livreurs de la margarine, les frères Fauquenberghe Alphonse et Lucien, sont également poursuivis pour complicité.

Après de longs débats, le Tribunal renvoie le jugement à huitaine.

— L..., 36 ans, boulanger et marchand de beurre à La Madeleine, a